



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitain.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



Vue de l'île du Frioul

2015 JUILLET/AOUT

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.

☞ **Vendredi 3**

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.
Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 3 p (forfait période juin à septembre)
Animateur : Alain

☞ **Dimanche 5**

CANOE sur la presqu'île de Giens

Rendez-vous 9 heures parking de la table ronde à La Madrague. Tarif de location d'un canoë bi place : 45 p.
Prévoir pique-nique, boisson, *maillot de bain, serviette, sac plastique 100 litres.*
Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 p -16 ans = 2 p
Animateur : Alain

☞ **Vendredi 17**

PETANQUE (Idem vendredi 3)

☞ **Samedi 18**

RANDONNEE nocturne à La Colle Noire

Petite randonnée de 1 heure et pique-nique avec couché de soleil sur la rade de Toulon. Rendez-vous 18 heures parking de la plage de La Garonne au Pradet. Prévoir chaussures de marche, pique-nique, boisson et frontale.
Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 p -16 ans = 1 p
Animateur : Alain

☞ **Jeudi 23**

PETANQUE (Idem vendredi 3)

☞ **Jeudi 30**

PETANQUE (Idem vendredi 3)



☞ *Dimanche 2 Août*

CANOE « le cap Benat » Bormes les Mimosas

Rendez-vous 9 heures parking du port de la Favière à Bormes les Mimosas. Tarif de location d'un canoë bi place : 49 €. Prévoir pique-nique, boisson, *maillot de bain, serviette, sac plastique 100 litres.*

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain

☞ *Jeudi 6*

PETANQUE (Idem vendredi 3)

☞ *Samedi 8 et dimanche 9*

RANDONNEE BIVOUAC dans la haute tinée (06)

Départ vendredi après-midi, randonnée avec bivouac près des lacs Morgon, Vens, Ténibre. Prévoir tente, duvet, pique-nique, vêtements chauds et de pluie, sac plastique de 130l, etc. **Inscription avant le 20 juillet.**

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 6 € -16 ans = 3 €

Animateur : Alain

☞ *Jeudi 13*

PETANQUE (Idem vendredi 3)

☞ *Vendredi 14*

PETANQUE (Idem vendredi 3)



Joyeux anniversaire à Sandrine (9), Janine (24) et Léa (1/08)

BONNES VACANCES A TOUS

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles. Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.